

De : [asa.grandchamp-wanadoo.fr@sbr13.net](mailto:asa.grandchamp-wanadoo.fr@sbr13.net) pour le compte de [ASA de Grandchamp](#)  
A : [Daniele Dubresson](#)  
Objet : Troisième lettre d'information de l'ASA  
Date : dimanche 7 avril 2013 20:05:17

---



### **Lettre d'Information numéro 3.**

**Bonjour,**

**Le Printemps est là**...enfin ...il va être là dans quelques jours....c'est ce que nous promet le calendrier et nous allons reprendre nos activités extérieures de bricolage et de jardinage.C'est le moment de nous rappeler que les décibels sont réglementés pour ne pas gêner nos voisins et qu'elles sont encadrées par deux arrêtés municipaux en date du 01/02/1957 et du 29/03/1988. L'usage des tondeuses à gazon, des tronçonneuses,des perceuses,des scies mécaniques et autres instruments à moteurs ne peuvent être utilisés que pendant les horaires suivants:

Les jours ouvrables .....8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 19 h 30

Samedis. ....9 h - 12 h et 15 h - 19 h

Dimanches et jours fériés ... 10 h - 12 h

Les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que les chantiers doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée du dimanche et des jours fériés ,excepté en cas d'urgence.

**Les décibels sont aussi réglementés pour:**

1- Les propriétaires d'animaux qui sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la quiétude de leurs voisins .

2-Les moteurs des véhicules automobiles,motos et mobylettes qui doivent être munis d'un dispositif d'échappement silencieux en bon état de fonctionnement.

3- L'intensité du son des postes radio,télévision ou des chaînes de musique doit être réglée de telle sorte qu'elle n'incommode pas les voisins .

**La collecte des résidus ménagers évolue**....certains propriétaires continuent à sortir leur poubelle à couvercle bleu le mercredi.....et la retrouve pleine le soir...En fait la Municipalité du Pecq ,ayant constaté que dans les zones pavillonnaires ces poubelles étaient peu remplies ou mêmes pas sorties du tout le mercredi, a décidé ,dans un souci d'économies , de supprimer sa collecte ce jour là. Pour le reste, rien n'est modifié et la collecte des verres se fera toujours le mercredi.

Les familles qui souhaiteraient avoir un bac à couvercle jaune de plus grande convenance peuvent se rapprocher du Service environnement de la Mairie au 01 30 61 21 21.

**Rappel ..... L'Assemblée générale des propriétaires aura lieu le 16 mai à la salle des Fêtes ,3 Quai Voltaire au Pecq Vous avez sûrement noté cette date sur votre agenda!**

A bientôt

Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez cliquer sur ce [lien](#).